

AVIS D'INTERRUPTION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE – SECTEUR DU VILLAGE

(Ici-bas, énumération des rues visées et de certaines adresses)

Des travaux majeurs à la station de régularisation de pression à proximité du 110 route 132 Ouest relativement au changement complet d'une vanne Clayton engendreront une interruption complète de l'alimentation en eau (aqueduc municipal) pour tout le secteur villageois (soit, **la rue St-Jean-Baptiste, rue Bellevue, rue de l'Église, rue Fougère, route du Sault, rue du Sentier, rue de la Grève, rue Beaulieu, rue Pettigrew, rue Leclerc**) ainsi que les résidences et commerces situés du **130 route 132 ouest jusqu'au 144 route 132 Ouest**.

L'interruption sera effective **à partir du 31 octobre 2023, à 7h00**. Le rétablissement du service est prévu le lendemain, **le 1^{er} novembre 2023, à 7h00** à moins d'un imprévu hors de notre contrôle.

Le service des travaux publics a planifié de façon rigoureuse les travaux à exécuter afin de réduire au minimum la durée des interruptions de services.

Pour connaître les comportements à adopter durant l'opération :

Guide / interruption complète de l'alimentation en eau potable

Avant

(Conseil : Conserver une réserve d'eau potable pour au moins 72 heures)

- 6 litres d'eau par personne pour la consommation;
- 6 litres d'eau supplémentaires pour la préparation des aliments et l'hygiène personnelle (ex : se brosser les dents);
- Prévoyez de l'eau en quantité suffisante pour abreuver vos animaux de compagnie;
- Conservez une quantité d'eau supplémentaire pour l'utilisation des toilettes (exemple : en remplissant le bain);
- Procurez-vous du gel désinfectant (de type Purell) pour un lavage de main sans eau;

Pendant

Fermez l'alimentation électrique de votre chauffe-eau avant la coupure :

- Évitez les situations à risques;
- Évitez d'allumer un feu à l'extérieur;
- Suivez l'évolution de la situation.

S'il y a un besoin d'eau, nous mettons à votre disposition **les deux toilettes (portes blanches extérieures)** du bureau d'information touristique étant situées au 51, route 132 Ouest pour toute la durée des travaux.



Après

Au retour de l'alimentation en eau :

- Limitez votre consommation d'eau durant la journée du 25 octobre 2023;
- Faites bouillir l'eau pendant une minute avant la consommer **jusqu'à nouvel ordre**. Un avis d'ébullition préventif est systématiquement en vigueur aussitôt que l'eau est remise en service. **Les usagers de l'aqueduc affectés par les travaux sont donc tenus de bouillir l'eau pendant une (1) minute avant de la consommer et ce, jusqu'à la réception de l'avis de fin d'ébullition.** Vous pouvez toutefois utiliser l'eau non bouillie pour le lavage de vêtements, le nettoyage ou pour vous laver.

AVIS DE FIN D'ÉBULLITION DE L'EAU POTABLE

La municipalité effectuera une analyse de l'eau du réseau d'aqueduc affecté par les travaux, l'eau est analysée en laboratoire. Une fois que la municipalité reçoit la confirmation que l'eau potable peut être consommée à nouveau, les citoyens impactés seront informés via une deuxième publication annonçant la levée de l'avis de fin d'ébullition. À la suite de cet avis, il n'est donc plus nécessaire de faire bouillir l'eau du robinet, vous devez simplement la faire couler approximativement une (1) minute jusqu'à ce qu'elle retrouve sa limpidité.

[Suivez l'évolution des travaux sur notre page d'accueil WEB au https://www.notredamedesneiges.qc.ca/](https://www.notredamedesneiges.qc.ca/) ou sur notre page Facebook

Source direction municipale : 418-851-3009 poste 1 ou poste 3